

Date :

Le Ministère des Affaires étrangères

Le Consulat Général du Japon à Montréal

Adresse :

Nom du groupe :

Représentant (e) :

Engagement concernant l'utilisation du logo

(Nom de l'organisation) _____ s'engage à se conformer strictement aux termes ci-dessous comme condition préalable pour recevoir l'autorisation d'utiliser le logo officiel pour le 90^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Japon et le Canada lors de l'organisation de (nom de l'événement) _____.

(Nom de l'organisation) _____ comprend et accepte que l'autorisation d'utiliser le logo soit retirée par le Ministère des Affaires étrangères du Japon ou l'Ambassade du Japon au Canada en cas de non-respect de ces conditions.

Modalités

1. L'organisateur(rice) ne doit pas utiliser le logo à des fins commerciales, par exemple, la commercialisation ou l'utilisation du logo à l'appui d'activités commerciales.
2. L'organisateur(rice) ne doit pas modifier la conception ou les couleurs du logo.
3. L'organisateur(rice) ne doit pas utiliser le logo à d'autres fins sans la permission du Ministère des Affaires étrangères du Japon ou de l'Ambassade du Japon au Canada.